



Formation d'un conseil municipal d'un jour avec les élèves de l'école primaire ou secondaire

Démocratie municipale

Brève description

Cette activité a pour but de permettre aux jeunes de se familiariser avec le fonctionnement d'une municipalité et de les sensibiliser à l'importance de leur participation en tant que citoyens.

Le conseil municipal d'un jour offre aux élèves la possibilité de discuter de préoccupations communes et de proposer des projets qui sont à la fois stimulants et bénéfiques pour eux, pour leur quartier et pour leur municipalité. Il permet également de sensibiliser les membres du conseil municipal aux préoccupations des jeunes de leur communauté.

Étapes de réalisation

1. Entrer en contact avec la direction de l'école primaire ou secondaire de votre municipalité afin de prévoir le déroulement de l'activité et d'établir les modalités de celle-ci :

- choisir la date, l'heure et le lieu (p. ex., gymnase de l'école);
- prévoir le matériel nécessaire (p. ex., bureaux et chaises pour les jeunes conseillers, chaises disposées en rangées comme au théâtre pour l'assistance, plusieurs microphones, etc.);
- établir la façon de choisir les élèves qui formeront le conseil municipal d'un jour (p. ex., un élève par classe, choisi par les autres élèves de la classe);
- estimer le nombre d'élèves participants;



- décider des sujets à aborder pendant la séance du conseil d'un jour (p. ex., discuter d'un projet d'aménagement du parc-école, débattre du meilleur moyen pour offrir des loisirs variés aux jeunes de la municipalité, etc.);
 - prévoir un atelier préparatoire avec les jeunes désignés comme membre du conseil d'un jour. L'atelier préparatoire pourrait être animé par un professeur et un membre du conseil municipal.
2. Inviter l'ensemble des membres du conseil municipal, les autres élèves de l'école et les parents d'élèves à la séance du conseil municipal d'un jour.
 3. Prévoir une activité d'évaluation des jeunes et un certificat de conseiller municipal d'un jour qui leur sera remis des mains de la mairesse ou du maire.
 4. Communiquer les résultats de l'activité à votre communauté, que ce soit par les médias régionaux ou par le site Web, l'affichage, le bulletin ou les médias sociaux municipaux. Au besoin, déposer le résumé de la discussion à la prochaine séance du conseil si des problématiques ont été ciblées ou si des solutions ont été proposées.

Budget

La location du matériel et la location d'une salle peuvent nécessiter un budget.

Ne pas oublier

- de choisir un lieu adéquat pour le nombre de participants et d'invités.
- de fournir des microphones en quantité suffisante (p. ex., un microphone par membre du conseil d'un jour et un autre pour l'assistance, si une période des questions est prévue à l'horaire);
- des pichets d'eau et des verres pour chacun des membres du conseil municipal d'un jour.

Référence

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseil_municipal_enfants/index.aspx

Exemple

Concours maire et conseiller d'un jour de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville

<https://csp.ca/actualites/concours-maire-et-conseiller-dun-jour-des-jeunes-politiciens-en-herbe-a-la-seance-de-travail-du-conseil-municipal/>